

Pourquoi nos pins rougissent ?

Vous l'avez peut-être remarqué : sur certains versants, dans certains bois, les pins donnent l'impression d'un automne précocement tant leur couleur vire au brun rougeâtre. Pourtant, ce sont des conifères. Mais en vous approchant, vous constatez qu'ils sont bien secs, en partie ou en totalité, et que cela ne concerne pas toute la pinède. Alors ?

Alors, la raison est à rechercher du côté d'un champignon, le sphaeropsis des pins, qui se développe lors de fortes chaleurs qui alternent avec des pluies intenses, voire de la grêle. Phénomène que l'on a connu ces dernières années. Le fameux champignon, lui, est présent de façon permanente dans le bois de l'arbre mais les conditions climatiques peuvent le réveiller, en quelque sorte, au point de le faire descendre du houppier de l'arbre jusqu'au tronc et le brûler dans son ensemble. Un orage de grêle, par exemple, "occasionne des blessures qui sont des portes d'entrée au champignon, qui se développe. Le rougissement survient dans le

mois qui suit", selon une note du ministère de l'Agriculture. Autre exemple : une sécheresse sévère (on dit : un stress hydrique intense) dessèche "les branches fines et la ramification. Le champignon progresse vers les parties basses des houppiers et vers le tronc". Le problème est réel car, outre le dépérissement de la forêt, les risques d'incendie sont élevés, tout comme la perte économique pour les exploitants, qu'ils soient privés, communes forestières, Office national des forêts, etc.

« Il n'y a pas péril en la demeure »

Mais attention, « il n'y a pas péril en la demeure », rassure David Riez, technicien forestier à l'ONF, responsable du secteur de La Motte-du-Caire, Clamensane, Le Caire et Reynier. « D'abord, ça ne touche que les pins noirs et les pins sylvestres. Ensuite, si on peut dire que pratiquement toutes les communes du canton sont concernées, il est difficile d'évaluer les surfaces. Un hectare

avec trois pins atteints, est-ce qu'on le compte ? J'estime que 2 à 3 % de la forêt domaniale est touchée, pas plus. Enfin, c'est un phénomène qui est bien identifié, on sait ce qui s'est passé, ce qui va se passer et on sait ce qu'il faut faire. Bref, ce n'est pas suffisamment important pour que l'on se dise : attention, là il y a un gros problème. »

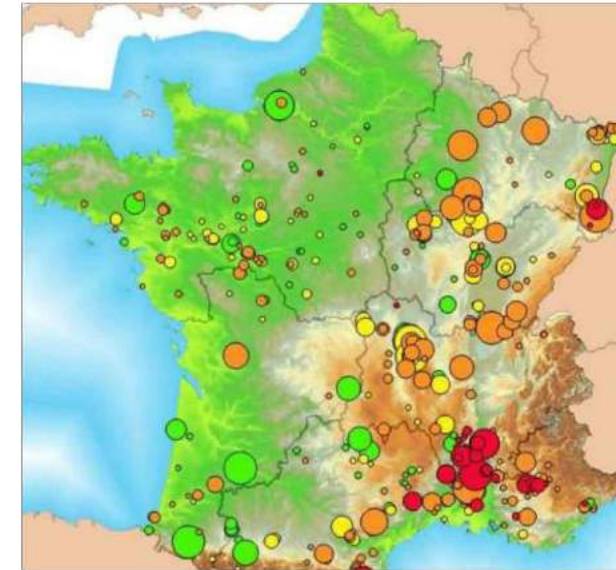
Alors que faire ? Pas grand-chose, à vrai dire. En prévention, des éclaircies régulières permettent de limiter les dégâts. La lutte peut commencer lorsque les pins sont affectés à plus de 50 % de leur houppier par le rougissement et n'ont pas d'avenir. Des coupes sanitaires des arbres les plus atteints peuvent être engagées en fonction des enjeux économiques liés aux volumes concernés et à la qualité des bois atteints, ou de l'avenir sylvicole des parcelles : régénération naturelle des pins existants ou par d'autres essences, plantations de feuillus, de cèdres. Et là, l'œil expert des gardes de l'ONF est indispensable.

B.R.



Un pin atteint par le champignon sphaeropsis après les épisodes de fortes chaleurs et de pluies que l'on a connus.

Vous avez dit canicule ?



Chronologie et localisation des dégâts dus au champignon sphaeropsis des pins. Source : ministère de l'Agriculture et de l'alimentation

Une note du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation précise que "sur les quatre dernières années, il y a trois des cinq années les plus chaudes depuis 1900 : 2014, 2015 et 2017, qui, avec 2011 et 2003, forment le quintet des années les plus chaudes depuis 117 ans. Ces températures élevées sont un facteur favorable au sphaeropsis des pins [...] L'optimum de température de germination des

spores dans l'eau se situe entre 22°C et 32°C". L'année 2017 a connu une sécheresse exceptionnelle de mai à novembre en région méditerranéenne : "Sur les sept mois, le déficit de pluviométrie a souvent dépassé 50 % (dans le Sud-Est). En région Paca et dans le Gard, la pluviométrie cumulée entre mai et novembre a été la plus faible sur la période 1959-2017 avec un déficit moyen de plus de 60 %".

L'avis de David Riez, technicien de l'Office national des forêts

«Sil l'arbre est jeune, il n'a pas trop de stress, le champignon ne va pas trop se développer. Mais s'il est plus âgé, 120 ou 130 ans depuis la première RTM de 1870, donc déjà fragilisé, oui, l'arbre sera bien atteint », indique David Riez. La RTM, c'est la "Restauration des terrains de montagne", autrement dit le reboisement. C'est aussi l'outil de base de l'ONF, un gros document avec plein de tableaux qui

enregistrent et prévoient les reboisements, le mixage avec des feuillus, les entretiens, les coupes faites ou à faire sur des périodes de vingt ans. Actuellement, nous sommes dans la RTM 2011-2030. Après les fameux reboisements de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, précise encore David Riez, « il n'y a pas eu de coupes et nos prédécesseurs s'en sont rendu compte il y a environ une

soixantaine d'années. Ce qui fait que nos forêts ne sont pas très équilibrées entre pins anciens et plus jeunes. Et comme les plus vieux souffrent plus, cela explique qu'en certains endroits, la forêt rougit ». Dans le Grand vallon du Sasse, les coupes auront lieu d'ici 2030 sur les pins de deuxième génération. Les parcelles seront donc régénérées de façon plus équilibrée en fonction des besoins.



David Riez veille sur les forêts de La Motte-du-Caire, Clamensane, Le Caire et Reynier.

LA PHRASE

« J'estime que 2 à 3 % de la forêt domaniale est touchée, pas plus. »

David Riez Technicien forestier à l'ONF (secteur de La Motte-du-Caire, Clamensane, Le Caire et Reynier)